

Journée Inter-Etablissements

05 Avril 2018

Informations Patient porteur ou contact BHRe

1

Vanessa Jouanade
Infirmière hygiéniste

Institut de Cancérologie de
la Loire
Lucien Neuwirth

Catie Crépiat
Cadre en hygiène

Centre hospitalier du Forez
Montbrison/Feurs

Patient, quel droit à l'information ?

Quelles informations transmettre ?

Comment transmettre ?

**Patient
contact ou
porteur
BHRé**

Quand transmettre ?

A qui transmettre ?

Pourquoi transmettre ?

3

Pourquoi transmettre l'information ?

Objectifs :

- **Eviter tout risque de transmission croisée** en appliquant certaines mesures complémentaires d'hygiène
- Participer à l'éducation thérapeutique du patient pour ses prises en charge médicales ultérieures



Quand transmettre l'information?

Statut connu avant sortie :

Anticiper la mutation du patient afin d'avoir une prise en charge optimale par le service ou la structure d'accueil, prévoir éventuellement une chambre seule, matériel nécessaire à la prise en charge...



Quand transmettre l'information?

Patient en attente de résultat bactériologique :
dès connaissance des résultats informer le service receveur ou la structure d'accueil et le patient

Patient porteur



Patient contact



A qui transmettre ?

- **Patient, dès qu'il remplit un des critères « patient à risque d'être porteur BHRé »**
 - **Hospitalisation à l'étranger depuis les 12 derniers mois**
 - **Rapatriement sanitaire**
 - **Hospitalisation en France dans service spécifique**
 - **Connaissance du patient comme étant porteur ou contact BHRé**
- **Patient, dès la connaissance des résultats des ER, qu'il soit porteur ou contact, présent ou sortie de l'établissement**
 - ❑ Explication orale par un professionnel de santé (médecin, interne), courrier nominatif + plaquette d'information.



A qui transmettre ?

- **Service hospitalier receveur, Structure d'accueil type EHPAD, foyers d'accueils médicalisés, MAS,IME...**
 - EOHH établissement receveur
 - Direction établissement receveur
- **Secteur libéral, HAD**
 - **Médecin traitant , médecin coordonnateur,**
 - Courrier de sortie
 - **Equipe soignante**
 - Fiche de transmission paramédicale
- **Direction et/ou EOHH de l'établissement ayant reçu un patient venant d'être identifié porteur ou contact.**
 - Débuter l'enquête sur les potentielles patients contacts



8 Quels supports pour transmettre l'information ?

- Courrier nominatif aux patients contact, porteur
- Courrier au médecin traitant, coordonnateur
- Plaquettes Cclin/Arlin

Les outils

RETOUR AU DOMICILE



PAS DE PRECAUTIONS PARTICULIERES

Vous pouvez reprendre vos activités relationnelles et professionnelles.

Cependant, il faut :

Respecter une hygiène corporelle quotidienne et se laver les mains après être allé aux toilettes et avant de manger.

En cas de réhospitalisation

Si vous devez à nouveau être hospitalisé dans les mois qui suivent, signalez que vous êtes ou avez été porteur d'une bactérie hautement résistante afin que des précautions d'hygiène adaptées soient prises dès votre admission.



Lors de soins

Signaler votre portage de bactérie hautement résistante, aux personnes qui vous soignent (infirmier, kinésithérapeute, médecin, aide-soignant, pédicure, etc.) afin qu'ils respectent rigoureusement les précautions d'hygiène (hygiène des mains...).



Si ces informations soulèvent des questions, les personnels soignants de l'établissement sont prêts à y répondre. N'hésitez pas à vous adresser à eux.



Personnes contact :

Coordonnées de l'hôpital :

**Vous êtes porteur
d'une bactérie émergente
hautement résistante
aux antibiotiques
(BHRé)**



**Voici quelques informations et
précautions simples d'hygiène à respecter
pour éviter de la transmission**

Actualisation septembre 2014
(Version 2 - 2010)



Coordonné par le CClin Paris-Nord.
Rédaction V2 :
M. Aggoune, N. Baghdadi, A. Brenet,
D. Landriu, I. Novakova,
Y. Ollivier, D. Thillard



<http://www.cclinparisnord.org>
<http://www.cclin-arlin.fr>

I N F O R M A T I O N

Les outils

QU'EST-CE QU'UNE BHRE ?

Le tube digestif contient naturellement des bactéries. Certaines d'entre elles sous l'effet de traitement antibiotique deviennent **totalemment** résistantes aux antibiotiques. Par ailleurs ces résistances peuvent se transmettre d'une bactérie à l'autre et rendre le traitement des infections très difficile. On appelle ces bactéries hautement résistantes émergentes « BHRe » car elles émergent depuis quelques années dans la population. Il peut s'agir d'ERV, de klebsielles, d'*Escherichia coli*... Chaque individu peut être porteur d'une BHRe sans conséquence pour sa santé.

COMMENT SE TRANSMETTENT CES BACTÉRIES ?



COMMENT SAIT-ON QUE L'ON EST PORTEUR ?

La présence de BHRe est identifiée par un prélèvement lors d'une infection ou par un dépistage au niveau rectal. Elles peuvent rester plusieurs mois dans le tube digestif sans pour autant être responsable d'infection.

PRÉCAUTIONS RECOMMANDÉES POUR ÉVITER LA TRANSMISSION À D'AUTRES PATIENTS

- EN HOSPITALISATION DE COURTE OU MOYENNE DUREE -
Un logo apposé sur la porte de votre chambre et votre dossier permet de signaler les précautions à prendre lors des soins et des visites.

Exemples de logo :



Mesure essentielle pour les soignants, le patient et les visiteurs

HYGIENE DES MAINS

Avec un produit hydroalcoolique (PHA)
En entrant et en sortant de la chambre



Pour le patient

- Procéder à une toilette et changer le linge tous les jours si possible (vêtements et serviette)
- N'utiliser que les WC de votre chambre

Pour les visiteurs

- Eviter de s'asseoir sur le lit du patient
- Eviter d'utiliser les WC de la chambre



Pour l'établissement

Dans certains cas, un secteur peut être organisé pour prendre en charge tous les patients porteurs de BHRe (Unités de cohorting).



Pour les soignants

- Port de surblouse ou de tablier lors de soins rapprochés
- Port de gants lors de contact avec des produits biologiques (sang, urine, selles, etc.)



Les outils

↳ Lors d'un retour à domicile ou en EHPAD



Le risque de transmission à des sujets sains et notamment à votre entourage n'ayant pas été prouvé jusqu'à ce jour, il n'y a aucune mesure particulière à mettre en œuvre les concernant. Vous pouvez donc continuer vos activités relationnelles et professionnelles, sans précautions particulières en respectant une hygiène corporelle quotidienne et une bonne hygiène des mains.

Signaler, cependant, votre statut de "Patient-Contact" aux personnes qui vous soignent :

- ⇒ infirmier,
- ⇒ kinésithérapeute,
- ⇒ aide-soignant,
- ⇒ pédicure, etc...
- ⇒ médecin,

Ils respecteront rigoureusement les précautions d'hygiène, car ils prennent en charge d'autres patients potentiellement fragiles.



Si ces informations soulèvent des questions, le personnel soignant et les professionnels de l'hygiène de l'établissement, où vous avez été hospitalisé, sont prêts à y répondre.

N'hésitez pas à vous adresser à eux.



Coordonnées :

**Vous êtes considéré
"PATIENT-CONTACT"
BHRé**

(Bactérie Hautement Résistante Emergente)

... parce que lors de votre séjour à l'hôpital, vous avez été pris en charge par le même personnel qu'un patient chez lequel une BHRé a été identifiée



Les outils

Qu'est-ce qu'une BHRé ?

Une bactérie hautement résistante émergente (BHRé) est une bactérie résistante à la quasi-totalité des antibiotiques, ce qui rend difficile le traitement des infections. L'existence de ce type de bactérie est liée à l'utilisation excessive d'antibiotiques.



La transmission de la bactérie se fait essentiellement par les mains.

Le plus souvent, la personne est porteuse de la bactérie sans pour autant être infectée, c'est à dire malade.

En effet, la bactérie est présente dans le tube digestif parmi les autres bactéries de la flore intestinale. Elle peut toutefois être transmise à une personne fragile, qui présente un plus grand risque d'infection.

Le plus souvent, la bactérie disparaît spontanément de l'organisme.

Ce type de bactérie existe partout dans le monde et reste rare en France en comparaison avec d'autres pays. La France mène une stratégie de prévention et de dépistage face aux BHRé pour maintenir leur diffusion à un niveau le plus bas possible.

Pendant mon hospitalisation

Comment savoir que je ne deviens pas porteur d'une BHRé ?



On recherche, toutes les semaines, cette bactérie dans votre tube digestif, par un écouvillonnage rectal. C'est une technique simple et indolore, identique à la prise de la température rectale. Vous restez libre de refuser la réalisation de cet examen. Ces dépistages ne retarderont pas votre sortie.

Ces recherches, débutées au cours de votre hospitalisation, pourront être poursuivies si vous sortez en convalescence ou dans une autre structure sanitaire, jusqu'à ce qu'on dispose d'un total de 3 prélèvements négatifs.

A ma sortie du service

Que va-t-il se passer ?

↳ Lors d'un transfert dans un autre service ou en convalescence

Vous serez pris en charge avec des mesures d'hygiène spécifiques, et les dépistages pourront être poursuivis.



↳ Lors d'une réhospitalisation

Si vous devez à nouveau être hospitalisé dans l'année qui suit, signalez dès votre admission que vous avez été au contact d'un patient connu porteur d'une BHRé lors d'une précédente hospitalisation afin que les précautions spécifiques d'hygiène soient mises en place.

Un dépistage pourra vous être proposé.

...et si je rentre chez moi ou dans mon EHPAD ?



Les outils

➤ Mais aussi ...

« Kit BMR / BHre pour
les établissements
médicaux-sociaux »

Cclin Arlin, avril 2015

